

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Suspension des permis pour feux à ciel ouvert Interdiction de faire des feux même avec un foyer muni d'un pare-étincelles

Sainte-Julienne, jeudi 26 août 2021 – L'indice de danger d'incendie de la SOPFEU prévoit un indice TRÈS ÉLEVÉ au cours de la fin de semaine dans notre région. La chaleur élevée des derniers jours et la sécheresse des dernières semaines obligent le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne à suspendre l'émission de permis pour feu à ciel ouvert à compter de demain. **Par cet avis, il est également interdit de faire des feux avec un foyer muni d'un pare-étincelles, et ce, à compter de demain et jusqu'à nouvel ordre.** Une simple étincelle peut causer rapidement un feu de broussaille et occasionner des dommages considérables.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit respectée. Merci de respecter cet avis de prévention.

- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191
www.sainte-julienne.com